

71 SG/12/CS2 A

Original : anglais
Septembre 2002**RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES DE L'OIE****Paris, 25-27 septembre 2002**

La Commission des Normes de l'OIE s'est réunie au siège de l'OIE, du 25 au 27 septembre 2002. Le Docteur Marian Trusczyński a souhaité la bienvenue au Docteur Alejandro Schudel, le nouveau Chef du Service Scientifique et Technique. Le Docteur Schudel a déclaré qu'il se réjouissait de travailler au sein de la Commission et a indiqué que le Docteur Bernard Vallat a fait savoir qu'il regrettait de ne pas pouvoir assister à la réunion de la Commission car il participait au 27^e Congrès mondial vétérinaire à Tunis (Tunisie).

L'ordre du jour et la liste des participants figurent respectivement dans les annexes I et II.

1. Laboratoires de référence de l'OIE**1.1. Nouvelles candidatures au statut de Centre collaborateur et de Laboratoire de référence**

La Commission recommande les nouvelles candidatures suivantes au statut de Laboratoire de référence de l'OIE :

Fièvre charbonneuse

Agence canadienne d'inspection alimentaire, Laboratoire Lethbridge, B.P. 640, Lethbridge, Alberta T1J 3Z4, Canada. Tél. : (1.403) 382.55.04 ; Fax: (1.403) 382.55.82.83 ; E-mail : galep@inspection.gc.ca
Expert de référence désigné : Docteur S.P. Gale

Fièvre charbonneuse

Laboratoires des services vétérinaires nationaux, Ames, Iowa, États-Unis d'Amérique. Tél. : (1.515) 663.7565 ; Fax: (1.515) 663.7569; E-mail : david.a.miller@aphis.usda.gov
Expert de référence désigné : Docteur D.A. Miller.

Encéphalopathie spongiforme bovine

Institut national de santé animale, Ibaraki, Japon. Tél. : (81.298) 38.77.57 ; Fax : (81.298) 38.79.07 ; E-mail : tyoko@affc.go.jp
Expert de référence désigné : Docteur T. Yokoyama.

Résistance aux antimicrobiens

Agence des laboratoires vétérinaires, VLA Weybridge, Royaume-Uni (RU). Tél. : (44.1932) 34.11.11 ; Fax : (44.1932) 34.70.46 ; E-mail : c.teale@vla.defra.gsi.gov.uk
Expert de référence désigné : Docteur C. Teale.

La Commission a déterminé qu'il existait un besoin concernant les Laboratoires de référence de l'OIE pour la cowdriose, la septicémie hémorragique et la trypanosomose (transmise par tsé-tsé) et invite les Délégués de l'OIE à procéder à des propositions.

Conformément au protocole de l'OIE, toutes les propositions au statut de Laboratoire de référence doivent être soumises par le Délégué du pays concerné. Dans le cas des laboratoires internationaux, c'est le Coordinateur régional de la Représentation régionale de l'OIE appropriée qui soumet les propositions.

La Commission a recommandé que l'encéphalite du Nil occidental soit ajoutée au champ du Laboratoire de référence de l'OIE pour l'encéphalomyélite équine (de l'Est, de l'Ouest et vénézuélienne)

1.2. Mise à jour de la liste des Laboratoires de référence

Les modifications ci-après concernant les experts des Laboratoires de référence de l'OIE ont été proposées à l'OIE. La Commission recommande leur acceptation :

Fièvre aphteuse et maladie vésiculeuse du porc

Le Docteur D. Paton en remplacement du Docteur A. Donaldson à l'Institut de santé animale de Pirbright au Royaume-Uni.

Fièvre catarrhale du mouton et peste équine

Le Docteur G.H. Gerdes en remplacement du Docteur J. Paweska à l'Institut vétérinaire Onderstepoort, en Afrique du Sud.

Peste porcine africaine

Le Docteur O.C. Phiri en remplacement du Docteur M. Penrith à l'Institut vétérinaire Onderstepoort, en Afrique du Sud.

Tuberculose bovine

Monsieur K. Jahans en remplacement du Docteur N. Palmer à l'Agence des Laboratoires vétérinaires (VLA) Weybridge, RU.

Leucose bovine enzootique

M. C. Venables en remplacement de Mme R. Lysons à l'Agence des Laboratoires vétérinaires (VLA) Weybridge, RU.

Rage

On a signalé à la Commission que l'expert de la rage a quitté le Laboratoire de référence de l'OIE en Afrique du Sud ; une demande de proposition d'un nouvel expert sera adressée au Laboratoire de référence.

Peste porcine africaine

La Commission a approuvé la demande du Laboratoire des services nationaux, Laboratoire de diagnostic des maladies animales exotiques (Plum Island), États-Unis d'Amérique, qui souhaite ne plus figurer sur la liste des Laboratoires de référence pour la peste porcine africaine.

La Commission recommande que les Laboratoires de référence qui n'ont pas envoyé de rapport annuel au cours des deux dernières années soient enlevés de ladite liste. Une lettre sera envoyée dans ce cas pour confirmer la situation.

1.3. Directives de la Commission de l'OIE pour les maladies des poissons à l'attention des candidats

La Commission a effectué des changements dans ses « Directives destinées aux candidats à la désignation en tant que Laboratoire de référence de l'OIE » sur la base de certains des changements proposés par la Commission pour les maladies des poissons dans ses directives équivalentes.

2. Standardisation internationale des tests de diagnostic et des vaccins

2.1. Programmes de standardisation de l'OIE pour les tests de diagnostic

MALADIES DE LA LISTE A

Peste des petits ruminants – Coordinateur : Docteur G. Libeau

Le Docteur G. Libeau indique que le travail se poursuit en ce qui concerne la préparation d'un sérum de référence faiblement positif. La Commission lui demandera de soumettre une notice d'information sur ce sérum pour examen lors de sa prochaine réunion.

Péripneumonie contagieuse bovine – Coordinateur : Docteur A. Pini

Le Docteur A. Pini fait savoir que le titre des sérums de référence potentiels est divisé par quatre après irradiation. La Commission pense que le titre des sérums irradiés est toujours utile à faibles concentrations, et demandera au Docteur Pini de soumettre des notices d'information sur les sérums irradiés pour examen lors de sa prochaine réunion.

MALADIES DE LA LISTE B

Leucose bovine enzootique – Coordinateur Docteur L. Renström

Le Docteur B. Klingeborn a fait savoir, au nom du Docteur L. Renström, qu'une réunion des laboratoires de référence pour la leucose bovine enzootique s'est tenue eu égard à la nécessité de mettre au point des nouveaux sérums de référence pour le virus de la leucose bovine enzootique en remplacement de l'étalon E4 actuel. Le Docteur Klingeborn a également mentionné que le travail de préparation d'un nouveau protocole standard pour la méthode de diagnostic de la leucose bovine enzootique par PCR¹ débutera immédiatement. La Commission réaffirme que les étalons internationaux ne devraient pas être utilisés comme étalons de travail, et que les laboratoires ont besoin des deux types d'étalons.

Grippe équine – Coordinateur : Docteur J. Mumford

La Commission a pris note des données soumises pour les sérums de référence concernant la grippe équine et a réaffirmé qu'ils étaient acceptés comme sérums de référence internationaux de l'OIE.

3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution

3.1. Commentaires relatifs au rapport du mois de janvier

Un Pays Membre s'est opposé à la suppression du BBAT² de la liste des épreuves prescrites pour la brucellose porcine afin de l'inscrire sur la liste des épreuves de substitution. La Commission a décidé de laisser le BBAT comme épreuve de substitution sur la base de la recommandation du Groupe ad hoc sur la brucellose (voir point 4). Par définition, une épreuve de substitution peut être utilisée à des fins commerciales par accord bilatéral. Le statut d'épreuve de substitution n'empêche pas d'utiliser le BBAT à des fins de surveillance.

3.2. ELISA³ pour l'arthrite/encéphalite caprine & maedi-visna (en remplacement de l'AGID⁴)

La Commission avait reçu des données de validation concernant l'ELISA pour l'arthrite/encéphalite caprine et le Maedi-visna, avec une demande relative au remplacement de l'AGID par l'ELISA comme épreuve prescrite pour le commerce international. La Commission demandera l'avis d'experts avant de formuler une recommandation.

¹ PCR : amplification en chaîne par polymérase

² BBAT : épreuve à l'antigène tamponné pour *Brucella*

³ ELISA : méthode immunoenzymatique

⁴ AGID : immunodiffusion en gélose

3.3. ELISA pour la sérologie de la rage

La Commission a évalué les données soumises concernant l'ELISA pour la rage en vue de déterminer son potentiel de désignation comme épreuve prescrite pour le commerce international. La Commission a noté que la demande de données et d'analyses complémentaires concernant l'ELISA pour la rage avait été soumise. Sur la base de cette information supplémentaire, la Commission est d'avis qu'un examen plus approfondi est nécessaire avec des experts en ce qui concerne la variabilité intra-dosage et la corrélation des titres d'anticorps entre les épreuves ELISA et FAVN⁵.

3.4. Tests des protéines non structurales pour la fièvre aphteuse

Un Groupe ad hoc sur les Tests des Protéines Non Structurales pour le diagnostic de la fièvre aphteuse se réunira au Siège de l'Organisation du 2 au 4 octobre 2002. La Commission examinera le rapport de ce groupe lors de sa prochaine réunion.

3.5. Validation des épreuves pour l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

En 1998, la Commission de l'Union européenne (UE) a entrepris une évaluation de quatre épreuves immunologiques à des fins de diagnostic pour la PrP^{sc} dans les tissus cérébraux, suite à un appel public concernant la présentation d'épreuves pour l'essai. Des lots identiques de tissus encéphaliques ont été distribués aux laboratoires participants.

Les échantillons positifs provenaient de cas cliniques confirmés d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et les échantillons négatifs d'une population exempte d'ESB. Trois des méthodes (une immun empreinte et deux ELISA) ont correctement identifié les échantillons positifs et négatifs⁶. Ces épreuves ont été adoptées pour la surveillance à grande échelle dans l'UE là où >8,5 millions de bovins avaient été testés en 2001 pour l'ESB dont 2153 étaient positifs. Ceci comprenait les programmes de surveillance active et passive. Davantage de détails sont disponibles dans le rapport publié⁷.

Plus récemment, une nouvelle évaluation a été réalisée sur cinq épreuves immunologiques mises au point depuis l'étude précédente⁸. On a procédé à des estimations des limites de sensibilité, de spécificité et de détection pour chaque épreuve. En outre, une importance a été accordée à la sélection des échantillons et aux effets de la manipulation et du traitement des échantillons sur les résultats des épreuves. Toutes les méthodes ont donné des valeurs élevées pour la sensibilité et la spécificité du diagnostic ; toutefois, l'étude a souligné l'importance critique du traitement des échantillons qui avait des effets divergents selon la méthode d'épreuve utilisée. Ceci a d'importantes implications pour la préparation des matériels de référence standard par les Laboratoires de référence pour ces épreuves.

La Commission a pris note de ces résultats utiles et les prendra en considération immédiatement dans la révision du texte du *Manuel des normes pour les tests de diagnostic et les vaccins* (le *Manuel*) Il a été souligné que ces études ne concernaient que des comparaisons d'animaux affectés sur le plan clinique avec des animaux négatifs connus, et ne pouvaient donc pas être utilisés pour évaluer les valeurs prédictives des épreuves lorsqu'elles sont utilisées sur des animaux précliniques.

3.6. ELISA indirect pour la peste bovine

La Commission accuse réception d'un dossier intitulé « Validation d'une épreuve immuno-enzymatique pour la détection des anticorps dirigés contre la peste bovine chez les bovins » et félicite les auteurs pour l'ensemble du travail qu'ils ont fourni concernant cette importante maladie. Les données présentées ont été examinées et la Commission convient que la méthode immuno-enzymatique indirecte (ELISA) peut s'avérer utile comme test de dépistage de la peste bovine sur la base des preuves préliminaires fournies. La Commission pense que certains aspects de la validation analytique et diagnostique doivent être clarifiés et/ou développés en ce qui concerne la performance comparative de la méthode ELISA indirecte, de l'ELISA de « compétition » et du test de neutralisation virale, notamment pour la détection de la formation d'anticorps du virus de la peste bovine de lignées I et II. La Commission espère recevoir ces informations supplémentaires.

⁵ Neutralisation virale avec anticorps fluorescents

⁶ Evaluation des épreuves diagnostiques pour l'encéphalopathie bovine transmissible chez les bovins, Commission européenne, juillet 1999.

⁷ Rapport sur la surveillance des bovins et le dépistage de la présence d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en 2001, Commission européenne, juin 2002.

⁸ Evaluation de cinq épreuves de diagnostic rapide pour l'encéphalopathie spongiforme transmissible chez les bovins (2^{ème} étude), Commission européenne, mars 2002.

4. Rapport de la réunion du Groupe ad hoc sur la brucellose

Le Groupe ad hoc sur la brucellose s'est réuni avec la Commission et a présenté le rapport de la réunion du groupe. L'objet de la réunion était d'harmoniser les trois chapitres individuels du *Manuel* consacré à la brucellose causée par des espèces de *Brucella* formant des colonies S, (à savoir les chapitres sur la brucellose bovine, caprine/ovine et porcine). Le Groupe a décidé que ces trois chapitres présentent suffisamment de similitude eu égard aux méthodes d'identification des agents et de détection sérologique/immunologique, et certains aspects de la production du vaccin ; les descriptions communes aux trois devraient être regroupées dans un chapitre représentatif – la brucellose bovine. Les chapitres concernant la brucellose porcine, caprine et ovine seraient donc raccourcis, les méthodes communes faisant l'objet de renvois vers le chapitre de la brucellose bovine ; ces deux chapitres ne contiendraient donc que des informations et des descriptions uniques à la maladie à laquelle ils font référence respectivement. Chaque chapitre identifierait des épreuves prescrites et des épreuves de substitution dans le cadre des échanges internationaux, examinerait l'adéquation des épreuves disponibles pour les programmes chargés de la prophylaxie et de la surveillance. Une fois que ces chapitres auront été réécrits et approuvés par les experts de référence de l'OIE, ils seront envoyés de nouveau aux Pays Membres pour avis.

Pour l'avenir, le Groupe ad hoc a suggéré que la Commission envisage d'avoir seulement un chapitre supplémentaire sur une maladie causée par des espèces de *Brucella* formant des colonies S. La Commission reconnaît que la fusion des chapitres sur la brucellose aurait un impact sur le *Code zoosanitaire international* (le *Code*). La Commission peut envisager de combiner ces chapitres pour la sixième édition du *Manuel* qui doit être publiée en 2008. Entre-temps, la Commission du Code zoosanitaire international serait informée de cette proposition.

Les trois experts de référence de l'OIE qui sont membres du Groupe ad hoc ont accepté de collaborer au développement de sérums de référence internationaux pour utilisation dans les tests sur les suidés, les ovins et les caprins afin d'étalonner de nouvelles épreuves entre laboratoires.

Le Groupe ad hoc demande que les experts de référence de l'OIE soient consultés sur toute modification proposée dans la liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution pour la brucellose. Le Groupe a également proposé de poursuivre ses réunions durant les cycles de publication des nouvelles éditions du *Manuel*, les membres trouvant les réunions en tête-à-tête très utiles.

5. Questionnaire sur la tuberculose bovine

La Commission a reçu des réponses à son questionnaire sur la tuberculine et elle évaluera les données.

6. Manuel des normes de l'OIE pour les tests de diagnostic et les vaccins

Pour cette section du programme, le Docteur J.E. Pearson, le nouveau consultant/rédacteur du *Manuel*, s'est joint à la Commission. Les progrès réalisés dans la préparation des chapitres de la nouvelle édition du *Manuel* ont été examinés. Trois courriers ont été envoyés aux Etats Membres pour avis et de nombreuses remarques utiles ont été reçues. La Commission a fourni un avis détaillé au rédacteur sur des points techniques spécifiques dans certains chapitres.

La Commission a passé en revue la liste des chapitres qui n'ont pas encore été reçus. Tous les chapitres doivent être reçus le plus rapidement possible pour permettre leur révision par des experts dans des Pays Membres de l'OIE d'ici la Session générale de mai 2003 (les chapitres restants seront envoyés pour avis en deux lots : le premier devra être envoyé en janvier 2003 et le second en mars 2003).

La Commission a noté que certains utilisateurs du *Manuel* étaient gênés de trouver certaines maladies de la liste B incluses dans la Partie 3 du *Manuel* (autres maladies d'importance dans les échanges internationaux) et non pas dans la Partie 2 (Maladies figurant dans la liste de l'OIE). Il est donc proposé de transférer les chapitres se trouvant actuellement dans la Partie 3 et couvrant des maladies de la liste B mais qui peuvent ne pas avoir un chapitre équivalent dans le *Code*, dans la Partie 2 en tant que chapitre suivant dans la section appropriée (par exemple la section concernant les espèces multiples ou la maladie bovine). Les chapitres qui concernent une maladie touchant plusieurs espèces, telle la salmonellose, demeureront dans la Partie 3 mais un renvoi à ce chapitre sera inclus dans la Partie 2 pour les espèces de *Salmonella* qui sont mentionnées dans le *Code*.

Il a été demandé à la Commission d'envisager la publication de la cinquième édition du *Manuel* en trois volumes pour des questions liées à la taille et des raisons économiques. La Commission a approuvé cette proposition et il est suggéré que les chapitres d'introduction et de la liste A soient inclus dans un volume et que les autres chapitres soient divisés entre les deux autres volumes. Une description du contenu de chaque volume devrait être mentionnée au dos des volumes.

La quatrième édition du *Manuel* ne devrait pas être traduite en français et en espagnol à ce stade du fait de la publication imminente de la cinquième édition. La Commission est favorable à la traduction des prochains chapitres de la cinquième édition du *Manuel* en français et en espagnol dès que ces chapitres seront terminés.

7. Lignes directrices de la Commission des Normes

7.1. Préparation d'une brochure concernant les lignes directrices

Le titre de cette brochure sera « Norme de qualité et Lignes directrices de l'OIE applicables aux laboratoires vétérinaires : maladies infectieuses ». L'avant-propos de cette brochure et le glossaire proposé ont été approuvés. Cette brochure comprendra également une liste de références sous le titre « Informations complémentaires ». Elle sera prête pour la vente au cours des prochains mois. La Commission était favorable au fait de contacter l'ILAC⁹ en ce qui concerne son appui potentiel à la norme OIE établissant les prescriptions administratives et techniques applicables aux laboratoires effectuant des analyses portant sur des maladies animales infectieuses.

7.2. Lignes directrices sur la validation, le contrôle de la qualité et les matériels de référence pour les épreuves PCR.

Le Docteur Sándor Belak de l'Institut vétérinaire national d'Uppsala (Suède) a rejoint la Commission pour discuter le nouveau chapitre du *Manuel* intitulé « Validation et contrôle de la qualité des méthodes d'amplification en chaîne par polymérase utilisées pour le diagnostic des maladies infectieuses ». La Commission a remercié le Docteur Belak pour les efforts qu'il a déployés dans la rédaction de ce nouveau chapitre. Une discussion a suivi pour savoir ce qui est considéré une méthode appropriée afin de valider les épreuves PCR et si les lignes directrices décrites dans le chapitre consacré à la validation des méthodes de diagnostic des maladies infectieuses peuvent être appliquées. Le Docteur Belak est favorable à l'utilisation de la PCR plutôt que de l'isolement de virus pour de nombreux agents, notamment pour les échantillons pour lesquels il est difficile d'isoler le virus, tel le sperme. Il pense également que de plus en plus de kits PCR commerciaux deviennent disponibles pour les diagnostics vétérinaires.

La Commission et le Docteur Belak ont examiné le projet de texte concernant des questions spécifiques et proposant des modifications. Une fois que le projet de texte sera complet, il sera envoyé aux Etats Membres pour avis.

7.3. Lignes directrices sur la résistance aux antimicrobiens

La Commission a examiné le projet de lignes directrices consacrées à la résistance aux antimicrobiens qui a été préparé par le Groupe ad hoc sur la résistance aux antimicrobiens. La Commission a convenu que ces lignes directrices devraient être révisées par des experts de l'OIE dans ce domaine, le nouveau laboratoire de référence de l'OIE pour la résistance aux antimicrobiens et le Centre Collaborateur OIE pour les médicaments vétérinaires. Les commentaires seront examinés et discutés lors de la prochaine réunion de la Commission des Normes.

8. Relations avec les autres Commissions

! COMMISSION DU CODE

8.1. Proposition de suppression de la rhinite atrophique du porc de la Liste B –suivi de la réunion du mois de janvier

La Commission a passé en revue les données fournies par les experts de la rhinite atrophique et a décidé de laisser ce chapitre dans le *Manuel*. Cette décision sera réexaminée lorsque les nouveaux critères pour la catégorisation et la notification des maladies auront été établis.

⁹ Conférence internationale sur l'accréditation des laboratoires

8.2. Lignes directrices pour la surveillance de la fièvre catarrhale du mouton

La Commission fera parvenir les lignes directrices proposées pour la surveillance de la fièvre catarrhale du mouton aux Laboratoires de référence de l'OIE pour cette maladie.

8.3. Définition de l'influenza aviaire/maladie de Newcastle

La Commission a examiné la possibilité de soumettre une proposition de modification de la définition des souches d'influenza aviaire à déclaration obligatoire. Il a été noté qu'un Groupe ad hoc se réunirait à la fin du mois d'octobre pour examiner ce point, entre autres. La Commission examinera le rapport du Groupe ad hoc lors de sa réunion du mois de janvier.

9. Questions diverses

9.1. Mandat de la Commission des Normes

La Commission recommande que le nouveau nom proposé soit changé au profit de « Commission des Normes Scientifiques ». Elle souhaiterait également reconnaître l'aide inestimable qu'elle a reçue des autres participants à ses réunions ; sans l'aide fournie par ces participants, la Commission ne serait pas en mesure de terminer son travail.

9.2. Lettre relative au dépistage de l'ESB

La Commission consultera des experts en ce qui concerne une évaluation comparative des techniques du « Western blot » et de l'immunohistochimie pour le diagnostic de l'ESB.

9.3. Symposium commun OIE/WAVLD¹⁰ prévu en Thaïlande en 2003

Le Symposium de l'OIE sur la biotechnologie aura pour thème les vaccins et les diagnostics associés à utiliser pour l'influenza aviaire, la peste porcine classique et la FA. Le Docteur Schudel recherchera des experts régionaux d'Extrême-Orient pour faire des exposés lors du Symposium, et encouragera la participation d'experts de pays en développement audit symposium.

9.4. Mise à jour du Comité de l'Union européenne sur les techniques de diagnostic pour la FA, la peste porcine classique et l'influenza aviaire

Docteur Steve Edwards a assisté à la réunion du Comité de l'Union européenne sur les techniques de diagnostic pour la FA, la peste porcine classique et l'influenza aviaire. Il a exposé la position de l'OIE sur la validation des épreuves devant le Comité de l'UE. Le Docteur Edwards assistera aux nouvelles réunions durant les deux prochains mois et en fera un compte-rendu à la Commission des Normes.

9.5. Réunion de consultants FAO/IAEA¹¹ sur la validation et la certification par l'OIE des méthodes de diagnostic des maladies animales infectieuses

Le Docteur Adama Diallo a présenté des préoccupations concernant la clarification des normes de l'OIE pour la validation des tests et de l'applicabilité des tests à diverses fins. Au vu de ces préoccupations, la Division commune FAO/IAEA a décidé de réunir une réunion de consultants intitulée « validation et certification des méthodes de diagnostic des maladies animales infectieuses » à Vienne (Autriche). La Commission examinera les résultats de cette consultation lors de sa prochaine réunion.

9.6. Dates des prochaines réunions de la Commission des normes

La prochaine réunion de la Commission des Normes se tiendra du 14 au 17 janvier 2003.

.../annexes

¹⁰ WAVLD : Association mondiale des spécialistes des laboratoires de diagnostic vétérinaire

¹¹ FAO/AIEA : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture/Agence internationale de l'énergie atomique

RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES

Paris, 25-27 septembre 2002

Ordre du jour

1. Laboratoires de référence de l'OIE
2. Standardisation internationale des tests de diagnostic et des vaccins
3. Liste des épreuves prescrites et des épreuves de substitution
4. Rapport de la réunion du Groupe ad hoc sur la brucellose
5. Questionnaire sur la tuberculose bovine
6. Manuel des normes pour les tests de diagnostic et les vaccins de l'OIE
7. Lignes directives de la Commission des Normes
8. Relations avec les autres Commissions
9. Questions diverses

RÉUNION DE LA COMMISSION DES NORMES DE L'OIE
Paris, 25 – 27 septembre 2002

Liste des participants

MEMBRES

Prof. Marian Trusczyński (*Président*)
 National Veterinary Research Institute
 57 Partyzantow St., 24-100 Pulawy
 POLOGNE
 Tel.: (48-81) 886.32.70
 Telex: 642401
 Fax: (48-81) 887.71.00.
 Email: mtrusczy@esterka.piwet.pulawy.pl

Docteur Steve Edwards
(Vice-Président)
 VLA Weybridge, New Haw, Addlestone
 Surrey KT15 3NB
 ROYAUME-UNI
 Tel.: (44-1932) 34.11.11
 Fax: (44-1932) 34.70.46
 Email: s.edwards@vla.defra.gsi.gov.uk

Docteur Beverly Schmitt
(Secrétaire général)
 National Veterinary Services
 Laboratories, Diagnostic Virology
 Laboratory, P.O. Box 844, Ames,
 IA 50010 ETATS-UNIS D'AMERIQUE
 Tel.: (1-515) 663.75.51 Fax: (1-515)
 663.73.48
 Email: beverly.j.schmitt@aphis.usda.gov

AUTRES PARTICIPANTS

Docteur Peter Wright
 Canadian Food Inspection Agency, National Centre for
 Foreign Animal Disease, 1015 Arlington Street
 Winnipeg, Manitoba R3E 3M4
 CANADA
 Tel.: (1-204) 789.20.09
 Fax: (1-204) 789.20.38
 Email: pwright@inspection.gc.ca

CENTRES COLLABORATEURS DE L'OMS

Docteur Adama Diallo
 FAO/IAEA Centre for ELISA and Molecular Techniques in
 Animal Disease Diagnosis International Atomic Energy
 Agency Wagramerstrasse 5, P.O. Box 100, A-1400 Vienna
 AUTRICHE
 Tel.: (43-1) 2600.26049
 Fax: (43-1) 2600.28222
 Email: a.diallo@iaea.org

BUREAU CENTRAL DE L'OIE

Docteur Alejandro Schudel
 Chef du Service scientifique et technique
 12 rue de Prony
 75017 Paris
 FRANCE
 Tél.: (33-1) 44.15.18.88
 Fax: (33-1) 42.67.09.87
 Email : a.schudel@oie.int

Docteur Dewan Sibartie
 Adjoint au Chef du Service
 d.sibartie@oie.int

Mme Sara Linnane
 Rédacteur en chef scientifique, Service scientifique et
 technique
 Email : s.linnane@oie.int

INVITÉS

Docteur Bruno Garin-Bastuji
 Unité Zoonoses Bactériennes, Agence Française de
 Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA), BP 67,
 94703 Maisons-Alfort Cedex
 FRANCE
 Tél.: (33-1) 49.77.13.00
 Fax: (33-1) 49.77.13.44
 Email: b.garin@afssa.fr

Docteur Alastair P. MacMillan
 VLA Weybridge, New Haw, Addlestone, Surrey
 KT15 3NB, ROYAUME-UNI
 Tel: (44-1932) 34.11.11
 Fax: (44-1932) 34.70.46
 Email: a.p.macmillan@vla.defra.gsi.gov.uk

Prof. Sándor Belak
 Department of Virology, The National Veterinary Institute,
 Biomedical Centre, Box 585, SE-751 23 Uppsala, SUEDE
 Tel.: (46-18) 67.41.35
 Fax: (46-18) 471.45.20
 Email: sandor.belak@bmc.uu.se

Docteur Klaus Nielsen
 Canadian Food Inspection Agency, Animal Diseases
 Research Institute, P.O. Box 11300, Station H,
 Nepean, Ontario K2H 8P9
 CANADA
 Tel: (1-613) 228.66.98
 Fax: (1-613) 228.66.67
 Email: nielsenk@inspection.gc.ca

Docteur James E. Pearson
 4016 Phoenix, Ames, Iowa 50014,
 ETATS-UNIS D'AMERIQUE
 Email: jpearson34@aol.com

